

Varaville



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX ET PROJETS

PAGE 3

ACTIVITÉS ESTIVALES

CLUB DE PLAGE - ÉCOLE DE NATATION
LOCATION KAYAK/PADDLEBOARD
PONEY CLUB

PAGE 10

AGENDA

DATES ET HORAIRES

PAGE 18

03 Informations municipales

**07 Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)**

08 Sécurité

10 Activités estivales

**11 Entreprise
Collecte des déchets**

12 Culture

13 Associations

18 Agenda

19 Informations pratiques



Photos de couverture :

Mairie de Varaville

Directeur de la publication :

Joseph Letorey, maire de Varaville

Rédaction et coordination :

Raphaël Aldrovandi,
Joseph Letorey

Photos : Raphaël Aldrovandi,
Joseph Letorey, X

Réalisation :

Corlet Communication
Tél. 02 31 35 48 78 N° 1780

Chers Varavillaises et Varavillais,

Notre commune, paisible depuis de nombreuses années, s'est soudainement mobilisée suite à une annonce : la création d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le marais.

Les communautés de voyageurs ont toujours été attirées par les communes littorales : hippodromes et casinos sont des pôles d'attraction très prisés de ces groupes.

Cette histoire interminable rebondit chaque été avec l'arrivée des files de caravanes, s'installant dans les terrains les plus divers : terrains de sports, terrains privés, squares, etc.

Vous lirez dans les pages intérieures les explications concernant ce sujet.

Une nouvelle boulangerie vient d'ouvrir au Hôme, à la satisfaction des habitants du cœur de bourg. Le poney club de Cabourg s'est installé provisoirement à la place des écuries de Cabourg. L'ancienne colonie de vacances Béthanie va laisser place à une résidence hôtelière. Enfin, l'avenue des Devises devrait être terminée à l'heure où vous lisez ces lignes.

Le bourg n'est pas oublié : le Conseil départemental a commencé les études pour la réalisation du rond-point, l'auberge prépare sa transformation en boulangerie, satisfaisant d'un coup deux demandes récurrentes des habitants. Des travaux vont aussi voir le jour dans le chemin de la vieille rivière, près du chemin de l'Anguille, et une aire de pique-nique a été aménagée au carrefour de l'auberge du bourg.

Je ne manquerai pas de saluer l'arrivée à Merville-Franceville-Plage d'un Point info 14, ouvert à tous, gratuit, qui vous apportera une aide importante pour toutes vos démarches administratives, sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

Vous profiterez cet été des animations habituelles de notre commune : la piscine, le club de plage, mais aussi l'auto-rétro et les autres attractions estivales. Un grand bravo aux bénévoles, au comité des fêtes qui a partagé la tristesse d'une famille ayant perdu une jeune fille membre active du comité. La Mairie a partagé cette peine.

Une information de dernière minute : cinq conseillers municipaux ayant démissionné, des élections partielles auront lieu les 30 septembre et 7 octobre 2018. Les Varavillais seront donc appelés aux urnes afin d'élire de nouveaux conseillers municipaux jusqu'en 2020.

Les sauveteurs sont au rendez-vous, les eaux de baignade d'excellente qualité. Si Seigneur météo veut bien apporter un peu de soleil dans ses humeurs changeantes, tous les ingrédients seront réunis pour passer de belles vacances.



Joseph Letorey
Maire de Varaville

VOIRIE

Avenue des Devises



Le chantier de l'avenue des Devises se déroule dans les délais prévus. À l'heure où vous lirez ces lignes, il devrait être terminé.

C'est un chantier complexe, il aura nécessité les interventions de la communauté de communes pour l'assainissement, du SIVOM pour l'approvisionnement en eau potable, du SDEC (syndicat de l'électricité) pour les réseaux d'électricité et d'éclairage public, d'Orange pour le téléphone, de Covage pour la fibre optique et, enfin, de la société Toffolutti pour la voirie. Chacune de ces structures a ses façons de travailler, ses entreprises et la coordination de ces divers intervenants relève parfois de la gageure.

Il restera les plantations qui interviendront à l'automne, garantissant une reprise des végétaux dans ce secteur proche de la mer où le vent et le sel se liguent pour empêcher la repousse des plantations.

TRAVAUX DIVERS

Aire de pique-nique

Une aire de pique-nique a été aménagée au carrefour du bourg, offrant un nouvel emplacement pour les voyageurs de passage. Ombragée, de grande superficie, elle permet une détente salubre pour les parents et les enfants lors des grands trajets.



INVESTISSEMENTS

Achat de matériels

Les matériels de la mairie font l'objet de renouvellements importants depuis plusieurs années. En 2018, tracteur et remorque ont été changés.

Ce sont des investissements importants pour la mairie, mais essentiels pour maintenir la commune en état de propreté, assurer l'entretien des chemins, la pose des bouées et tous les travaux nécessaires.

INFORMATIONS DIVERSES

Gens du voyage

Depuis l'an 2000, une loi oblige les collectivités comportant une ville de plus de 5 000 habitants à avoir une aire d'accueil des missions, ouverte chaque année en concertation avec la Préfecture, un coordinateur étant chargé de planifier et gérer les arrivées et les séjours des populations itinérantes.

Lors de la création de la communauté de communes de l'estuaire de la Dives (CCED) en 2002, l'obligation de créer une aire d'accueil des gens du voyage s'est posée. Les élus de l'époque ont fait une recherche et ont fini par acquérir le terrain actuel, situé à côté de la ferme d'Osseville, en 2004. L'État a refusé de reconnaître la légitimité de ce terrain, celui-ci étant classé « remarquable » sur le plan administratif, au vu de la loi « littoral ». Malgré tout, il est utilisé tous les étés, souvent même à la demande du même État, depuis 14 ans.

Lors de la révision de son plan local d'urbanisme (PLU) en 2012, la commune de Varaville a défini un terrain, situé à l'entrée de Cabourg, pour cette fonction. Dans le même temps, la CCED a décidé du choix d'un autre terrain, situé dans le marais de Varaville, face à la ferme d'Osseville. Cela a été le début d'un long combat, la Préfecture prenant fait et cause pour la communauté de communes.

La Mairie a fait un recours contre la délibération du conseil communautaire, refusant le choix de ce terrain contraire à toutes les règles environnementales. Le tribunal administratif n'a pas suivi la commune de Varaville, la loi donnant raison à la communauté de communes.

La Préfecture a menacé la commune de Varaville d'un passage en force, dommageable pour les Varavillais. La commune a alors fait le choix de signer une convention avec la communauté de communes, garantissant la mise en place de toutes les mesures réalisables pour la protection des marais et des habitants.

De nombreuses études ont alors été réalisées : pédologique, environnementale, faune et flore, géotechnique et hydraulique. La communauté de communes s'est agrandie, devenant Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) et comptant 39 communes. Le projet s'est poursuivi cependant tel que prévu initialement par la CCED.

Or, le PLU de la commune s'opposait toujours à l'implantation des gens du voyage sur le terrain choisi. Les documents d'urbanisme devant être modifiés pour autoriser cette implantation, la communauté de communes NCPA a donc décidé de faire une « déclaration de projet », procédure administrative permettant une modification de PLU abrégée et autorisant l'implantation de cette aire.

Il s'en est suivi une enquête publique du 14 mai au 15 juin ; l'avis du commissaire enquêteur sera rendu le 15 juillet au plus tard. La commune devra ensuite délibérer. Tous ces éléments seront transmis au préfet, qui prendra alors la décision finale.



INFORMATIONS DIVERSES

Budget



Le budget 2018 est en légère hausse. Les élus ont néanmoins présenté et voté ce budget avec toute la prudence liée aux décisions gouvernementales qui font ressortir à nouveau une baisse des dotations.

Le suivi permanent du budget 2017 a permis de dégager des excédents affectés tant au budget investissements qu'au budget fonctionnement.

Le budget fonctionnement 2018 s'élève à 1 497 295 € contre 1 386 264 € et le budget investissements 2018 sera de 599 700 € contre 375 000 € en 2017 (excédent antérieur reporté de 105 295 € et virement de la section de fonctionnement de 390 000 €).

Les subventions accordées aux associations n'ont subi aucune diminution, et ce depuis plusieurs années.

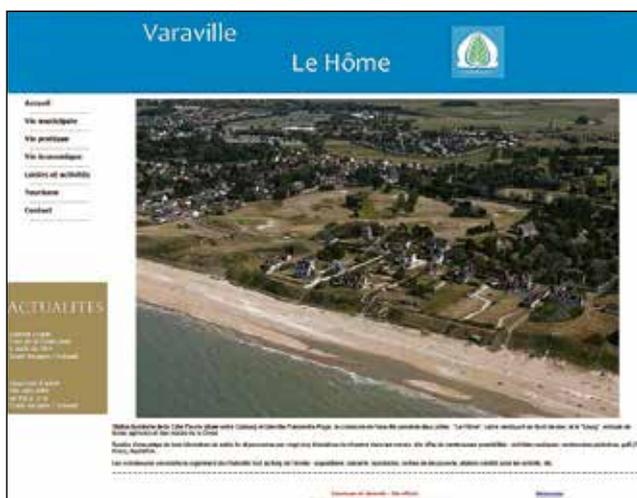
Les taux communaux ne subiront aucune hausse.

Les investissements inscrits au budget pour 2018 sont pour une part très importante la réfection de l'avenue des Devises, mais également l'acquisition d'un tracteur, de petits matériels pour les services techniques (remorque, nettoyeur haute-pression, etc.), le suivi des mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite suivant un planning avec la Préfecture étalé sur trois ans, le remplacement des tables de la salle polyvalente et d'un poteau d'incendie.

Nouveau site internet de la commune

Depuis bientôt dix ans, la mairie et l'office de tourisme de Varaville possédaient deux sites internet distincts, avec leurs propres contenus.

Au courant du mois de mai, les deux sites internet ont fusionné pour ne faire plus qu'un : www.varaville.fr. Vous y retrouvez toutes les informations nécessaires : administration, tourisme, activités, etc.



Atelier d'écriture littéraire



Découvrir le plaisir d'imaginer et d'écrire à plusieurs mains une histoire, telle est l'invitation conjointe d'Alain Legoin (écrivain et animateur d'expression collective) et Daniel Bru. Chaque participant donnera vie à des personnages, des sentiments et des actions qui animeront une trame proposée comme guide d'un récit totalement inventé lors de séances mensuelles.

Si vous êtes séduits et intéressés par cette initiative de découverte d'écriture littéraire, merci d'envoyer un mél à l'adresse de messagerie suivante : alain.legoin47@outlook.fr. Vous aurez réponse à toutes vos interrogations avant la première réunion prévue fin septembre 2018.

Commémorations



L'association des anciens combattants et victimes de guerre regroupe maintenant les quatre communes de Cabourg, Dives-sur-Mer, Houlgate et Varaville.

C'est à Varaville qu'a été commémorée la victoire du 8 mai 1945, en présence des quatre maires et de nombreuses personnalités.

La commémoration du 18 juin aura lieu à Cabourg et celle du 11 novembre à Dives-sur-Mer.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie



Les horaires d'ouverture de la mairie évoluent quelque peu.

Afin d'harmoniser les jours d'ouverture de la mairie avec celle des communes voisines, la

mairie de Varaville sera fermée le samedi matin, à partir de la rentrée de septembre.

Vous pourrez continuer à venir effectuer vos démarches tous les matins du lundi au vendredi et le mercredi toute la journée (9 h - 12 h / 14 h - 17 h). Permanence des élus le premier samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h.

INFORMATIONS DIVERSES

Tarifs de location de la salle polyvalente

La salle polyvalente de Varaville est disponible à la location tout au long de l'année, aussi bien en semaine que le week-end, pour les habitants de la commune comme pour les non Varavillais.

Vous retrouverez les différents tarifs de location dans le tableau ci-dessous.



Occasion	Association de Varaville	Varavillais	Autres
Réunion en semaine du lundi au jeudi	Gratuit	45 €	150 €
Réunion du vendredi au dimanche	Gratuit	45 €	335 €
Forfait week-end*	Gratuit 2 fois 85 € au-delà	250 €	485 €
1 repas	Gratuit	150 €	335 €
2 repas	Gratuit	185 €	390 €
Caution	320 €	320 €	320 €

* Forfait week-end : les clés sont données le samedi matin (sauf si libre le vendredi soir) et rendues le lundi matin, chaque fois après inventaire.

Arrivée de personnel



Les services techniques de la commune ont connu de grands changements récemment.

Après le départ en retraite de Gérard Géphine, Jean-Philippe Niard, après huit années de bons et loyaux services à nos côtés, a choisi de nous quitter pour rejoindre la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge. Nous avons donc recruté Michaël Allix, 45 ans, habitant de Dozulé, qui a plus de 20 ans d'expérience dans l'encadrement d'équipe dans le domaine de la rénovation de l'habitat. Il prend en charge les services techniques et dirige l'équipe composée de six personnes. Souriant, disponible et très motivé, il a rapidement suivi les formations lui permettant d'acquérir les compétences indispensables aux services techniques, telles la conduite d'engins ou la soudure à l'arc.

Convaincus qu'il remplira parfaitement sa mission, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

QUELQUES RAPPELS POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

Pêche aux coques

Depuis l'année dernière, une nouvelle réglementation est applicable pour la pêche aux coques.

Ainsi, la pêche de loisirs est autorisée du vendredi au lundi inclus, ainsi que les jours fériés. Pendant la saison estivale, elle est autorisée tous les jours du 30 juin au 31 août.

Elle est limitée à cinq kilos par pêcheur et par jour, et la taille des coquillages doit être supérieure à trois centimètres.

Tontes et bricolages

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi inclus, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf les tondeuses à gazon autorisées de 10 h à 12 h.

Feux

Il est strictement interdit de brûler tous types de déchets (déchets ménagers, déchets verts, etc.) à l'air libre et en incinérateur (article 84 du Règlement sanitaire départemental).



La mairie communique

Les comptes Facebook et Twitter de la mairie sont toujours actifs.

Une alerte météo ? Un accident ? Des travaux ? La mairie communique pour vous informer dans les meilleurs délais.

Soyez nombreux à nous suivre.



Centre Communal d'Action Sociale

La période estivale s'est terminée par la sortie offerte aux seniors. Elle a eu lieu le 11 septembre au P'tit Bichou. La fin du deuxième semestre 2017 a été marquée par deux manifestations importantes : le repas des seniors, qui s'est déroulé dans la bonne humeur avec près de 90 convives, et le Noël des enfants, autour d'un spectacle de qualité. Petits et grands ont passé un bon moment en présence du père Noël.

Pour l'année 2018, le CCAS vous propose les animations suivantes :

- **Le jeudi 29 novembre**, il vous sera proposé, conjointement avec le CLIC du Calvados, un rappel du code de la route, dans la salle polyvalente. Les détails vous seront communiqués par courrier au cours de l'été afin de vous y inscrire. La première séance ayant rencontré un vif succès auprès des Varavillais, nous pensons que vous y viendrez nombreux.

- **Le vendredi 14 décembre**, le déjeuner musical des aînés dans la salle polyvalente, avec le traiteur Ménard.

- **Le vendredi 21 décembre**, l'animation annuelle pour les petits Varavillais, à 17 h 45, dans la salle polyvalente. Cette année,

il sera présenté le spectacle suivant : *Un Crapaud presque charmant*, avec quatre musiciens. Détente et bonne humeur assurées. Nous vous rappelons que tous les enfants qui résident sur la commune de Varaville, dès leur naissance et jusqu'à l'âge de 15 ans, se voient remettre un cadeau lors de cet arbre de Noël. Pour ceux qui ne peuvent pas y assister, ce présent leur est remis durant tout le mois de janvier lors de leur passage en mairie.

Le Noël des enfants sera suivi de la traditionnelle distribution de friandises et de livres à chacun, en présence du père Noël.



Nous vous rappelons que tous les enfants qui entrent en 6^e et ce jusqu'à la 3^e se voient remettre une somme de 45€ par le CCAS. Cette somme est versée dès que les parents en font la demande auprès de la mairie, sans condition de ressources. L'équipe du CCAS est tout au long de l'année à votre disposition pour tout problème particulier rencontré (aide au chauffage, aide aux dossiers APA, etc.). Les quelques aides au chauffage seront versées comme d'habitude selon les dossiers analysés par le CCAS suivant un barème fixé pour les revenus.

Nous vous rappelons que le Secours catholique de Cabourg (rue du Petit Pont de Pierre) et les Restos du cœur, peuvent apporter un soutien aux plus défavorisés.

Dans le cadre du « Plan national canicule », un registre recensant les personnes vulnérables de plus de 65 ans, ainsi que les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés, de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne, les titulaires d'une autre carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale ou relevant du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, vivant à leur domicile et d'une façon isolée, est ouvert au niveau de la commune.

Les Varavillais concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Cette action permettra une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du Plan national canicule.

Contactez la mairie du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h, au 02 31 91 04 74, ou la police municipale au 02 31 24 08 00.

Police municipale de Varaville



Créée en 1968, placée sous l'autorité du maire et en étroite collaboration avec la gendarmerie, la police municipale exécute, **dans la limite de ses attributions**, les missions relevant de la compétence du maire : prévention, bon ordre, tranquillité, sécurité et salubrité publique.

Quelques exemples des missions du quotidien :

Tout au long de l'année :

- Surveillance générale sur tout le territoire (Le Hôme, le bourg, les Panoramas et les marais, soit **16,49 km² en superficie**) et sur les **2,3 kilomètres de plage**.
- Application des arrêtés du maire.
- Sécurisation du ramassage scolaire au bourg et au Hôme.
- Doléances des administrés transmises au maire et assistance si besoin.
- Capture des animaux errants en lien avec la Tribu de Sapeur.
- Interventions diverses sur la voie publique (accidents avec assistance pompiers, vols, tags, dégradations, malaises, personnes sans domicile fixe ou disparus, inondations, etc.).
- Constatations diverses (dégradations, urbanisme, environnement, salubrité publique, nuisances, bruits de voisinage, stationnements, etc.).
- Occupations et dégradations du domaine public, gestion des sinistres et traitement complet des dossiers avec notre assureur jusqu'au remboursement.
- Distribution des plis et gestion des huit panneaux d'affichage administratif.
- Liaison avec les administrations périphériques (Préfecture, trésorerie, communauté de communes, etc.).
- Démarchage à domicile auprès de personnes vulnérables.
- Prévention contre les cambriolages.

Opération « Tranquillité vacances »

Comme chaque année, il vous est possible de demander à la police municipale de Varaville de veiller sur votre domicile pendant vos congés. Il vous suffit simplement de compléter un formulaire disponible à la police municipale ou sur le site internet de la commune (www.varaville.fr, rubrique « Sécurité »).

L'agent de la police municipale effectuera des rondes autour de votre domicile et pourra ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et, en cas d'effraction, prendre immédiatement les mesures nécessaires.

Quelques spécificités viennent s'ajouter durant la saison touristique :

- Police du littoral (réglementation, baignades, pêche, chevaux, véhicules à moteur, etc.).
- Opération « Tranquillité vacances » (une cinquantaine par an).
- Lutte contre les campements sauvages et la dégradation de notre signalisation routière.
- Retrait des publicités illégales (cirques, foires à tout, etc.).
- Surveillance et assistance lors des manifestations festives.
- Assistance aux sauveteurs lors des problèmes sur la plage.

Nous vous rappelons que **les policiers municipaux ne prennent pas les plaintes**. Il convient pour cela de vous rendre à la gendarmerie (Merville-Franceville-Plage pour juillet-août, ou Saline pour le reste de l'année au 02 31 15 07 28).

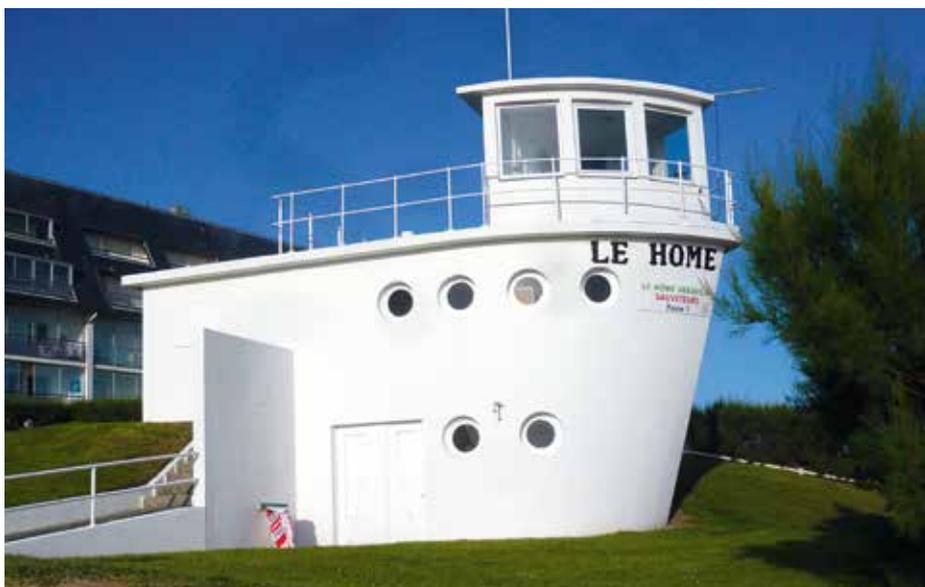
En cas de cambriolage

Vous rentrez chez vous et découvrez une effraction... Au-delà du traumatisme provoqué, il convient de respecter certaines règles :

- Appel immédiat à la gendarmerie ou à la police municipale.
- Même si la tentation est grande de remettre de l'ordre et de rapidement évaluer le vol, **vous devez laisser les lieux en l'état et ne toucher absolument à rien**.
- Interdisez l'accès aux lieux, intérieur et extérieur, afin de préserver d'éventuels indices (empreintes digitales, traces diverses, etc.) jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre qui feront les constatations.



La prévention et la sécurité sur la plage de Varaville



**Baignade surveillée,
absence de danger
particulier**



**Baignade dangereuse
mais surveillée**



Baignade interdite

Trois zones de baignade sont surveillées par les sauveteurs en mer **tous les jours de 12 h à 18 h 30** du samedi 7 juillet au dimanche 2 septembre.

Un signal sonore et une annonce indiquent le début et la fin de la surveillance. Pendant toute sa durée, un drapeau est hissé en haut du poste.

Ces trois zones de baignade se trouvent à proximité des trois postes de secours auprès desquels vous trouverez des informations sur la température de l'eau et de l'air, les horaires des marées, la signalétique et la réglementation.

- **Le poste de secours n°1**, au niveau de la rue Magdelaine, où vous trouverez le chef de plage ou son adjoint. Si vous venez avec un groupe d'enfants, présentez-vous à eux.
- **Le poste de secours n°2**, au niveau de la rue Bracke Morel.
- **Le poste de secours n°3**, au niveau de la rue Général de Gaulle.

Le rôle des sauveteurs en mer est aussi de vous rappeler à l'ordre si vous ne respectez pas les mesures de sécurité. Merci d'écouter leurs consignes.

Pour les enfants, une vigilance permanente de la part des adultes est nécessaire :

- Sur la plage, quand ils jouent sur le sable, vous pouvez leur montrer le poste de secours comme repère s'ils se perdent.
- Quand ils se baignent, même dans les petits bassins d'eau qui se forment à marée basse, apprenez-leur à respecter les limites de la zone de bain, à ne pas se baigner sans surveillance et à ne pas faire semblant de se noyer ou de noyer un camarade de jeu.

La présence des sauveteurs en mer ne dispense en aucun cas l'obligation de surveillance que les parents ont à l'égard de leurs enfants, en particulier s'ils sont en bas âge !

- Avant chaque exposition au soleil et, régulièrement après les baignades, appliquez sur l'ensemble de leur peau une crème solaire avec un indice de protection élevé. Faites-leur porter un chapeau, des lunettes de soleil, un tee-shirt.
- Donnez-leur à boire régulièrement de l'eau, les enfants ne pensant pas toujours à en réclamer.

Et rappelez-vous :

- Un temps couvert ne protège pas : les rayons responsables des coups de soleil passent à travers les nuages...
- Baignez-vous de préférence dans la zone de bain lorsqu'elle est surveillée (drapeau vert hissé).
- Si vous repérez une personne en difficulté ou en danger, appelez les sauveteurs en mer ou demandez à quelqu'un de les appeler.

Qualité des eaux de baignade

Pour rappel, les eaux de baignade bordant notre commune sont toujours excellentes.

Qualité des eaux de baignade
(à l'issue de la saison balnéaire 2017)



ACTIVITÉS ESTIVALES

Club de plage

Le club de plage de Varaville est ouvert du lundi au samedi en juillet et août, de 9 h à 19 h. Il est situé sur la plage du Hôme, face au poste de secours n°1, au 10 rue Raoul Magdelaine.

Pour tout renseignement et inscription, téléphonez au 06 80 54 72 26.



Durée	Tarif/enfant
Heure	6 €
Après-midi	15 €
Journée	20 €
Semaine	100 €

Tarif dégressif si plusieurs enfants par famille

Location de kayak et paddleboard

Nouveauté 2018 !

Vous pouvez désormais louer un kayak ou un paddleboard directement depuis la plage de Varaville.

Nous sommes ouverts du lundi au samedi en juillet et août, de 9 h à 19 h. Pour nous trouver, rien de plus simple. Nous sommes situés sur la plage du Hôme, face au poste de secours n°1, au 10 rue Raoul Magdelaine.

Pour plus d'informations, téléphonez au 06 80 54 72 26.

Activité	1 h	2 h 30	Journée
Kayak	10 €	20 €	40 €
Paddleboard	10 €	20 €	40 €

Poney club



Une famille passionnée par les chevaux et l'équitation vous accueille dans un lieu délicieux, dans une des plus belles stations balnéaires de Normandie. Vous y trouverez une ambiance conviviale.

L'école d'équitation « poney club de Cabourg – Le Hôme » vous propose :

- De **découvrir** quel que soit votre âge (dès 2 ans) cette fabuleuse histoire entre l'homme et le cheval.
- De vous **remettre en selle**, après quelques années sans pratique.
- De vous **perfectionner** en dressage, à l'obstacle...
- De sortir en **compétition**.
- De partir en **balade** en campagne ou à la plage.

École de natation



Des titulaires du Brevet d'État vous proposent des cours de natation, dans un bassin couvert et chauffé, à proximité de la plage.

Activité	Durée (en minutes)	Tarif/personne 1 séance	Tarif/personne 6 séances	Tarif/personne 12 séances
Cours de natation	40	15 €	80 €	150 €
Cours de natation + accès au club de plage	40 + 1 h	20 €	100 €	200 €
Aquagym	40	10 €	50 €	
Éveil aquatique	30	10 €		
Éveil aquatique + accès au club de plage	30 + 1 h	15 €		

Renseignements et réservations :

- Sur place, au 10 rue Raoul Magdelaine (près du poste de secours n°1), du lundi au samedi, de 9 h à 19 h.
- Par téléphone : 06 80 54 72 26.
- Sur la page Facebook « Varafrogs ».
- Sur le site internet : www.natation-varaville.sitew.com.

- D'**accueillir votre cheval** ou votre poney un week-end, une semaine, un mois ou à l'année.

Dans le respect de la sécurité et de l'animal avec **des moniteurs diplômés et passionnés !**

Le poney club est ouvert toute l'année :

- Pendant les vacances scolaires : du lundi au samedi.
- Le reste de l'année : mercredi, samedi et dimanche matin.

Poney club de Cabourg – Le Hôme
Avenue Président René Coty • 14390 Varaville
Tél. 06 58 77 81 41 • www.poneyclubcabourg.com



Boulangerie du Marais

La Boulangerie du Marais a ouvert ses portes le 17 avril dernier. Merci de l'excellent accueil que vous lui avez réservé. Nous fabriquons essentiellement du pain dont la farine provient d'un petit moulin régional, mais également des pains spéciaux à base de farines biologiques ou écrasées sur meule de pierre, soucieux de préserver les qualités nutritionnelles de nos produits. Vous trouverez également de la viennoiserie, de la pâtisserie boulangère et des produits salés.



Horaires d'ouverture :

- Du mardi au samedi : 7 h 30 - 13 h
16 h 30 - 19 h
- Le dimanche : 7 h 30 - 13 h 30
- Fermé le lundi

Boulangerie du Marais

25 avenue Président René Coty
14390 Varville
Tél. : 09 87 00 15 71

COLLECTE DES DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES	Bourg : mardi Le Hôme : lundi, vendredi
SACS JAUNES	Jeudi
ENCOMBRANTS	Jeudis 8 mars, 19 juillet, 23 août, 8 novembre 2018
DÉCHETS VERTS	Tous les mercredis du 15 mars au 15 novembre 2018

RAPPEL

Les sacs et les bacs doivent être sortis entre 19 h (la veille de la collecte) et 5 h du matin (le jour de la collecte). Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible dès qu'ils sont vidés.

Les collectes sont assurées les jours fériés sauf le 25 décembre 2018 et le 1^{er} janvier 2019

La collecte des déchets dite des « petits chemins » dans les marais aura lieu en même temps que celle du bourg, le mardi.

La déchèterie de Périers-en-Auge est ouverte du lundi au samedi (sauf jours fériés) :

- Du 1^{er} novembre au 31 mars, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.
- Du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45 (sauf le samedi, 16 h 45).

Les encombrants

Où ?

Les objets encombrants sont à déposer devant chez vous, sur votre trottoir, après 19 h 30 la veille du jour de collecte.

Pour qui ?

La collecte des encombrants est réservée aux particuliers. Les professionnels doivent déposer leurs déchets en déchèterie.

Heures d'ouverture des déchèteries

Du 1 ^{er} mars au 30 septembre	Le Hôme Avenue Général Leclerc	Le bourg Rue de la Libération
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	14 h - 18 h	9 h - 12 h
Samedi	14 h - 18 h 30	9 h - 12 h

Du 1 ^{er} octobre à fin février	Le Hôme Avenue Général Leclerc	Le bourg Rue de la Libération
Lundi	9 h 30 - 12 h	14 h - 17 h 30
Jeudi	14 h - 17 h 30	9 h 30 - 12 h
Samedi	14 h - 17 h 30	9 h 30 - 12 h

36^e exposition de peinture et sculpture

La 36^e exposition de peinture et sculpture de Varaville se déroulera du samedi 21 juillet au dimanche 29 juillet 2018.

Comme chaque année, une trentaine de peintres amateurs de tous horizons exposeront leurs œuvres dans la salle polyvalente : aquarelles, huiles, pastels, sculptures.

Vous pourrez venir découvrir toutes ces œuvres de 15 h à 19 h tous les jours de l'exposition à la salle polyvalente de Varaville.

Cette année, c'est Roger Lambert qui sera l'invité d'honneur puisqu'il a remporté le prix du jury en 2017 avec son magnifique tableau sur les marais de la Dives.

De plus, Maryse Lasalle, lauréate du prix public, nous présentera plusieurs œuvres également.

L'association « Dentelles et Blondes » sera aussi présente tout au long de l'exposition.

Enfin, vous pourrez apprécier des sculptures réalisées par plusieurs artistes.

Nous vous attendons nombreux pour contempler les nombreuses créations des artistes venus exposer, découvrir les petits secrets de la réalisation de la dentelle et voter pour le prix du public 2018. Le dépouillement sera effectué le dimanche 29 juillet à 18 h 30.



▲ Roger Lambert, prix du jury



▲ Maryse Lasalle, prix du public

Concours Alternatif de Littérature de Varaville (CALVa)



Pour sa seizième année consécutive, en 2017, notre concours de nouvelles a frisé le record de participation : de l'été à la fin de l'année, 109 écrivains nous ont envoyé leurs textes, la date limite ayant été fixée au 31 décembre. Compte tenu de cette importante participation, il est resté finalement peu de temps au jury pour effectuer la lecture et délibérer avant la date de remise des prix, le 28 avril.

Mmes Marie-Noëlle Camard, Yvette Lyzion, Marie-Claire Ossipof, MM. Daniel Bru et Pierre Thiébot ont finalement retenu les textes des auteures suivantes :

- 1^{er} prix : Claudine Créac'h, pour sa nouvelle *La berceuse de Tchazim*.
- 2^e prix : Chantal Galichet, pour sa nouvelle *En roue libre*.
- 3^e prix : Chantal Rey, pour sa nouvelle *Rutilante*.

Les lauréates ont été reçues à la mairie, dans la salle du conseil, où Varavillaises et Varavillais s'étaient déplacés en nombre pour les accueillir. Animée par Claude Bodin, dont les talents de chanteur ont ajouté à la convivialité, cette cérémonie littéraire et musicale a donné lieu à la lecture des textes primés, puis à une conversation autour d'un verre entre les auteures et le public.

Vous pouvez lire les textes en ligne sur le site internet de la commune (www.varaville.fr, rubrique « Loisirs et activités », sous rubrique « Arts et culture »).

Bonne lecture.

Vous pouvez déjà participer au prochain concours en envoyant un texte. Le règlement est consultable sur le site internet de la commune.

CULTURE

Bibliothèque municipale

Ils sont tous là. Dans nos rayons sans cesse remis à jour, ils vous attendent. « Certains secrets devraient rester enfouis à jamais », vantent les Éditions du Fleuve.

Le prix du livre romantique 2018, *La vallée des oranges*, bien documenté, bien écrit, c'est Majorque l'enchanteresse qui vous tend son île.

Enfin, nous ne pouvons oublier Douglas Kennedy et ses trois tomes. C'est une fresque à l'ampleur inédite, l'histoire secrète d'une famille aux règles très particulières. Vous « avalerez » ces trois tomes avec frénésie.

Ainsi donc, toujours prêtes à vous aider dans vos choix, à vous guider vers l'auteur à votre goût, les bibliothécaires varavillaises vous attendent chaque mercredi après-midi et samedi matin.

À bientôt et bel été littéraire, à consommer sans modération.

La responsable,
Geneviève Borré



Bibliothèque municipale

50 avenue Président René Coty - 14390 Varaville

Tél. 02 31 91 03 27 / 06 73 22 16 47

bibliotheque.varaville@orange.fr • www.bibliotheque-varaville.fr

Club de modélisme

Vingt-huit ans d'existence pour l'association de modélisme de Varaville, et de multiples constructions de modèles réduits dans la salle Roger Venturi.



Le club de modélisme est ouvert les mercredis et samedis après-midi, de 14 h à 17 h, presque toute l'année. Si l'envie d'admirer le travail des membres se fait sentir, n'hésitez pas à pousser la porte du local. Un accueil chaleureux vous sera toujours réservé. Et si le désir de partager la passion du modélisme vous envahit, une place vous sera faite, que vous soyez jeunes ou moins jeunes.

Les membres du bureau

Club de modélisme

Salle Roger Venturi - Rue de la Libération - 14390 Varaville

Tél. 06 59 55 26 15 (mercredi) / 06 58 38 98 93 (samedi)



Théâtre de la Côte Fleurie Compagnie Lionel Chanu



Dans sa 23^e année d'existence, le Théâtre de la Côte Fleurie a ravi ses fidèles « aficionados », en présentant sa dernière création *Carambouille & Cie*, de Lionel Chanu, à Varaville, Cabourg, Houlgate, Dives-sur-Mer et Gonneville-sur-Mer.

Le Théâtre récidivera en juillet 2018 en présentant une nouvelle comédie de divertissement intitulée *7 mariages ou rien !*, de Lionel Chanu, les 21 juillet et 11 août, à la Sall'In de Cabourg. Puis, ce sera au tour des communes associées, Varaville, Houlgate, Dives-sur-Mer et Gonneville-sur-Mer.

Auparavant, elle aura donné son 23^e gala des ateliers enfants et adolescents à Cabourg et Houlgate (*Rififi au Mont-Parnasse*, *On est bien chez soi* et *Conversations post-mortem*, toujours de Lionel Chanu).

Les inscriptions pour la saison 2018-2019 pour les ateliers adultes, adolescents et enfants sont dès à présent ouvertes.

Le président, Lionel Chanu

Théâtre de la Côte Fleurie – Compagnie Lionel Chanu

Tél. 02 31 91 98 47 / 06 14 23 75 33

lionelchanu@yahoo.fr • theatrecochefleurie.blogspot.com

Bien-Être et Culture



Bien-Être et Culture vous propose de venir en famille participer aux animations de loisirs créatifs, sportives et musicales, et partager ensemble des moments de détente et de convivialité.



Voilà de quoi enchanter la saison de vos vacances :

• 4^e année de découverte du golf, adultes et enfants

Samedi 4 août, à 15 h.

Rendez-vous au golf de Cabourg - Le Hôme (38 avenue Président René Coty). En collaboration avec le professeur du club. Matériel et balles de golf fournis. Inscription obligatoire à Varaville Infos.

• Atelier de cerfs-volants, suivi d'un goûter

Lundi 6 août, de 14 h à 16 h.

Rendez-vous square Varet (derrière Varaville Infos). Inscription obligatoire à Varaville Infos.

• Atelier de peinture sur porcelaine (initiation), adulte et enfants

Jeudi 9 août, de 14 h à 16 h.

Rendez-vous square Varet (derrière Varaville Infos). Inscription obligatoire à Varaville Infos.

• 8^e soirée musicale

Samedi 18 août, à 20 h 45 – Chapelle Saint-Joseph (Le Hôme).

La Trompette dorée

Final autour du verre de l'amitié. Recette au profit de l'association « Imagine for Margo ». Ensemble, aidons les enfants atteints de cancer.

N'oubliez pas de vous inscrire pour chaque activité.

La présidente, Catherine Stephenson

Bien-Être et Culture

Tél. 06 62 50 12 48 - stephenson.catherine@gmail.com

SPORTS ET LOISIRS



Chancordanse

Que vous soyez adepte du fitness, du running ou d'activités physiques modérées, Chancordanse vous propose des séances de sport complet, accessibles à tous, quel que soit le niveau ou la condition physique de chacun.

Cette année, le cours de pilates, programmé le jeudi de 11 h à 12 h, s'est étoffé. Nous pouvons compter sur une dizaine d'adhérents. Cette méthode de renforcement musculaire est de plus en plus recommandée par les médecins. Tout le monde peut pratiquer le cours de pilates car les exercices, s'ils sont exigeants, ne sont ni violents, ni traumatisants pour le corps. Les bénéfices sont indéniables ; c'est un travail sur les muscles profonds du corps, la chaîne abdominale et musculaire du dos.

Les séances du lundi à 14 h et du mercredi à 18 h 45 se déroulent en groupe et en musique, et allient entraînements musculaires et cardiovasculaires, dans une ambiance conviviale et décontractée. Elles se terminent par un retour au calme et des étirements.

Trois bonnes raisons de s'y mettre...

Un sport complet : les séquences s'enchaînent pour une dépense d'énergie maximale sans épuisement (échauffement, exercices cardios, renforcement musculaire, récupération active, étirements). Une heure de sport en musique, dans la joie et la bonne humeur !

Le plaisir de bouger : autour de notre animatrice, on reproduit ses mouvements en suivant la musique. Pas de panique si la coordination bras/jambes n'est pas au rendez-vous au premier cours ; l'animatrice s'adapte à tous les niveaux. Et, rassurez-vous, ça vient vite. Une séance est une occasion privilégiée de prendre soin de soi, de se défouler dans une ambiance conviviale, sans compétition ni notion de performance.

La flexibilité à petit prix : Chancordanse vous propose un abonnement à l'année, au semestre et aussi des cours à l'unité. L'abonnement annuel est à 150 €, le tarif au trimestre à 70 € et le tarif à l'unité à 7 € la séance. S'ajoute à ces tarifs une licence au prix de 30 €, puisque nous adhérons à la Fédération Sports pour Tous.

Prenez de bonnes résolutions pour la rentrée. Chancordanse vous accueillera à partir du lundi 10 septembre 2018 à la salle polyvalente du Hôme. Le cours d'essai est offert.

La présidente,
Géraldine Tiro



Chancordanse

Tél. 06 86 79 60 67 • chancordanse@gmail.com

Le Hôme Pétanque

Nous attaquons la troisième année depuis que nous sommes affiliés au Comité départemental du Calvados, avec des résultats très encourageants. Nous avons une équipe en première division et une triplète vice-championne de Normandie. Elle est sélectionnée pour participer au Championnat de France qui se déroulera début juin à Albertville.

Le Hôme Pétanque organise cette année sept rencontres officielles dont le Championnat régional triplètes vétérans. Nous assurerons en juillet et en août des concours ouverts à tous les joueurs, en doublettes formées, tous les jeudis après-midi.

Côté association, nous nous retrouvons tous les jours sur le terrain du Hôme et organisons les samedis des concours entre adhérents auxquels tout le monde peut participer, moyennant une inscription de 2 euros pour les adhérents et de 4 euros pour un joueur occasionnel. Le prix de la carte adhérent est de 10 euros pour l'année.

Amateurs ou joueurs chevronnés, n'hésitez pas à nous rejoindre. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Le président,
Patrick Thibout



Tirs et Loisirs



Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Cela se vérifie car, cette année, l'hiver a été très pluvieux. Notre terrain étant impraticable, y compris l'accès, nous n'avons pas pu faire de séance d'entraînement au mois de mars. Nous avons débuté en avril avec une fréquentation soutenue sur notre pas de tir. Nous remercions les membres de l'association pour leur fidélité et souhaitons la bienvenue à tous nos nouveaux adhérents.

Notre programme a été défini avec monsieur le maire, dans le respect des périodes de congés, afin de ne pas nuire aux habitants et aux touristes nombreux aux périodes de ponts ou de vacances.

Le ball-trap est ouvert le samedi de 14 h à 19 h et aussi quelques matinées de 10 h à 12 h suivant le calendrier.

Il est impératif de téléphoner à notre président pour connaître la disponibilité des pas de tir sous peine de faire un déplacement inutile, faute de places, la priorité étant donnée à nos membres actifs et licenciés.

Nous terminerons par une triste nouvelle, le décès de notre vice-président, Jean-Marie Meslin. Il nous manquera beaucoup, surtout par son engagement dans le bon fonctionnement de l'association et sa présence aussi chaleureuse qu'efficace.

Le président,
Robert Lefèvre

Tirs et Loisirs • Tél. 06 07 64 92 54

SPORTS ET LOISIRS

AS Varaville Football

Un début de saison bien triste pour notre commune avec la perte de la petite Manon qui œuvrait à toutes les manifestations du comité des fêtes en tant que bénévole pour l'animation de notre commune. Les joueurs de l'AS Varaville Football ont respecté une minute de silence en son honneur.

Concernant notre saison de football 2017-2018, le curseur était trop haut : Deauville, Pont-l'Évêque, Villers-Houlgate, Moyaux, Baie-sur-Orne, Dozulé, Les 2 Vallées, Lisieux. De plus, les conditions climatiques n'étaient pas avec nous avec de nombreux reports de matchs, donc le physique a eu du mal à suivre. Notre défense a pris l'eau et notre attaque était souvent noyée (cf. photo). Mais le principal est que nous gardons toujours le même état d'esprit : une équipe soudée formée de copains, qui vous attendent pour la prochaine saison. Alors, venez nous rejoindre !

La reprise des entraînements est prévue le jeudi 23 août 2018 à 19h.

Le président,
Vianney Klein



AS Varaville Football / Houlgate

Tél. 02 31 45 37 85

as.home.varaville@lfbn.fr • home-varaville.footeo.com

AquaRand'Hôme

C'est une association nouvellement créée à Varaville pour permettre la pratique de la marche aquatique.



Le longe-côte ou marche aquatique côtière se pratique en milieu aquatique naturel. Il s'agit d'une activité à la fois bienfaisante et relaxante, mais aussi sportive et tonique. Cette pratique originale est apparue en 2005 sur le littoral du nord de la France et désormais sur la majorité des littoraux français. Cette activité consiste à marcher ou courir dans l'eau, au bon niveau d'immersion, avec un équipement composé d'une combinaison, de chaussons, de gants et éventuellement d'une pagaie.

Le site de la plage de Varaville et les conditions d'accueil sont tout à fait adaptés à la pratique du longe-côte.

Les séances débuteront en septembre 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, nous contacter à l'adresse de messagerie : aquarandhome@gmail.com.

Le président,
Samuel Delalande

Yoga, souffle et bien-être Normandie



La deuxième année de l'association « Yoga souffle et bien-être Normandie » se termine. Les participants sont plus nombreux et trois élèves suivent une formation certifiante pour devenir professeurs de yoga.

Les cours se déroulent toujours à la demande individualisée ou en très petit groupe pour permettre à chacun un suivi personnalisé et spécifique selon ses possibilités, son état de santé et ses aspirations.

L'association vous propose également cet été des journées découvertes et des stages de cinq jours en résidentiel pour découvrir et approfondir la pratique et la théorie.

La présidente,
Marie-Aline Héricher

Yoga, souffle et bien-être Normandie

6 rue Bracke Morel - 14390 Varaville • Tél. 06 30 19 72 94



AquaRand'Hôme

Tél. 06 38 53 20 90 • aquarandhome@gmail.com

VIE LOCALE

L'Amicale de Varaville

Tout va bien : c'est avec ces quelques mots que nous pouvons parler de l'Amicale. Nous avons régulièrement de nouveaux adhérents et c'est toujours une centaine de convives qui se retrouvent tous les premiers mardis du mois pour un repas convivial. Quant aux concours de belote programmés tous les troisièmes mardis du mois, nous avons atteint le maximum de participants, 120 joueurs.

Nous arrêtons notre activité pendant la période estivale de juillet-août et reprendrons les concours de belote au mois de septembre. Le premier repas aura lieu le mardi 2 octobre. Néanmoins, nous recevrons nos adhérents dès le mardi 11 septembre l'après-midi à la salle polyvalente du Hôme.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

Le président,
Patrick Thibout



Comité des fêtes

Le début d'année a commencé par un loto en février et une soirée dansante en mars.

La première foire à tout devant la mairie a été moins fréquentée par les exposants, dû au temps incertain. Mais nous avons eu des retours positifs, tant par les visiteurs que par les vendeurs. Le temps de reprendre nos esprits pour préparer l'arrivée des œufs de Pâques, toujours pour le plaisir des enfants.

À l'heure où se prépare ce bulletin, nous sommes en préparation de nos deux prochaines manifestations que sont les feux de la Saint-Jean et l'auto-rétro.

La journée du 8 juillet s'annonce prometteuse. L'auto-rétro est maintenant reconnu de tous les passionnés et devient un rendez-vous annuel à ne pas manquer.

Une assemblée générale extraordinaire est organisée le 13 juillet afin d'accueillir de nouveaux responsables au comité des fêtes. Il est temps pour le président de passer la main pour que d'autres idées viennent enrichir la vie du comité des fêtes. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter en nous laissant un message vocal au 06 60 34 50 14, ou un message électronique à comitedesfetes.varaville@gmail.com.

Le bureau remercie tous les bénévoles pour leur dynamisme, leur enthousiasme et leur dévouement, ainsi que les services techniques pour leur contribution.

Toutes les bonnes volontés, qui veulent se divertir dans une ambiance conviviale, seront les bienvenues dans notre petite famille.

La vice-présidente,
Aurélié Niard

Trait d'Union



Notre association est en « sommeil » durant les deux mois estivaux. Nous vous souhaitons d'ailleurs à tous un bel été ensoleillé.

Mais nous reprendrons nos activités dès le jeudi 6 septembre 2018 avec nos activités habituelles (belote, dominos, triominos), puis tous les jeudis après-midi, de 14 h 30 à 18 h 30, à la salle polyvalente du Hôme.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer un moment de convivialité.

La présidente,
Andrée Couturier

Trait d'Union
Tél. 02 31 91 03 09



▲ Une pensée particulière pour Manon

Comité des fêtes
Tél. 06 60 34 50 14
comitedesfetes.varaville@gmail.com
[fr-fr.facebook.com/comitedesfetes.varaville](https://www.facebook.com/comitedesfetes.varaville)

ASSOCIATION DE QUARTIERS

Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas



Le président de l'Amicale a vivement remercié le maire, Joseph Letorey, pour sa fidèle participation à toutes nos réunions, puis a dressé le bilan d'une année d'activités avec le succès de l'Estivale d'août 2017, l'accueil de nouveaux adhérents, l'installation sur le parking des Panoramas d'une première « boîte à lire » offerte par l'Amicale à la ville (deux autres devraient suivre cette année), la première Hivernale de l'Amicale le 10 février 2018, grand moment de convivialité autour de crêpes et gaufres faites sur place (cf. photo).

Des satisfactions ont été exprimées comme l'accueil du poney club de Cabourg, venant renforcer le tourisme rural et familial de Varaville, l'installation d'appareils de sport par la ville sur notre proposition au parking des Panoramas.

Gens du voyage

L'Amicale, comme de nombreux adhérents (unanimentement opposés lors de l'assemblée générale) et résidents du quartier, a exprimé son opposition lors de l'enquête publique et reste **contre ce projet d'accueillir 200 caravanes sur un terrain de 4,5 hectares dans les marais, au coût de 663 000€ TTC.**

Pourquoi ?

Ce projet avait déjà été rejeté en 2012 alors que la CCED comptait six communes. Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) en compte 39 et la recherche pourrait être élargie pour un autre terrain en dehors de toute zone naturelle et protégée.

Le projet précise que l'eau se trouve à 0,75 m et 1,40 m sous la surface du sol et que les risques de remontée de la nappe principale sont importants. Ce terrain est en pleine ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) et « ce patrimoine naturel fait l'objet d'une attention toute particulière, étant menacé par les activités humaines et les changements globaux. Sa préservation représente des enjeux environnementaux économiques et sociaux importants ».

La municipalité a fait part de ses exigences pour protéger les canaux et le marais de toute pollution mais les gens du voyage n'utilisent que la nature comme toilettes. Et pourtant, « il n'est pas



prévu de raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées publiques, ni de dispositif autonome enterré de type fosse, ni de système d'assainissement des eaux pluviales » et qu'« en cas de déversement accidentel ou intentionnel ou bien de dépôts sauvages (ordures ménagères, excréments, etc.), les canaux pourraient être particulièrement atteints, impactant la faune et la flore ».

Comment un rapport aussi négatif a-t-il pu être proposé par les élus de Normandie Cabourg Pays d'Auge ? Comment pourrait-il, dans ces conditions, être imposé par le préfet ?

Notre prochain rendez-vous :
4^e Estivale de l'Amicale
Samedi 4 août 2018, à 19 h
Parking des Panoramas - Rue Léon Pican

Notre Amicale défend les intérêts des propriétaires des Panoramas et les informe depuis 1927.

Cotisation annuelle de 10€ à l'ordre de l'Amicale des Panoramas, à adresser à notre trésorier : Jean-Luc Pouille, 25 avenue de la Mer, Le Hôme-Panoramas - 14390 Varaville (tél. 06 21 95 42 85).

Le président,
Gérard Lesuisse

Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas

amicaledespanoramas@gmail.com
amicaledespanoramas.wordpress.com

Association des propriétaires du lotissement Saint-Joseph

L'Association des propriétaires du lotissement Saint-Joseph tiendra son assemblée générale le samedi 28 juillet à 17 h dans la salle du conseil municipal de la mairie de Varaville (Le Hôme). Elle sera suivie comme chaque année d'un dîner dans un restaurant des environs afin de poursuivre ce rendez-vous annuel dans une ambiance conviviale.

Même si la population de notre lotissement se renouvelle et les réglementations se sont bien allégées au fil du temps, nous tenons à conserver cette institution qui crée un lien entre les propriétaires. C'est un bon moyen de se connaître et de se tenir au courant au moins une fois par an des événements et des projets concernant notre quartier ou la commune, et d'en discuter ensemble.

Nous accueillerons avec plaisir tout nouvel arrivant dans le lotissement (cf. le secteur couvert par l'association sur l'image ci-contre).

Le vice-président,
Hugues de Saint-Angel



AGENDA

Juillet

Dimanche 8

18^e auto-rétro

(9 h à 17 h, stade Jacques Péchaud)



Du samedi 21 au dimanche 29

36^e exposition de peinture et sculpture

(15 h à 19 h, salle polyvalente)



Jeudi 26

Sortie de découverte

« Coquillages et crustacés »

(16 h à 18 h, rendez-vous devant Varaville Infos)

Août

Samedi 4

4^e année de découverte du golf

(15 h à 17 h, golf de Cabourg - Le Hôme)

Samedi 4

Foire à tout semi-nocturne

(sous réserve)

(15 h à 22 h, stade Jacques Péchaud)

Lundi 6

Atelier de cerfs-volants

(14 h à 16 h, square Varet)

Mercredi 8

Sortie de découverte

« Coquillages et crustacés »

(14 h 30 à 16 h 30, rendez-vous devant Varaville Infos)

Jeudi 9

Atelier de peinture sur porcelaine

(14 h à 16 h, square Varet)

Samedi 18

8^e soirée musicale,

La Trompette dorée

(20 h 45, chapelle Saint-Joseph)

Décembre

Vendredi 21

Noël des enfants, avec le spectacle

Un Crapaud presque charmant

(17 h 45, salle polyvalente)

Lundi 31

Réveillon

(20 h, salle polyvalente)

Pour plus de renseignements, contactez Varaville Infos

au 02 31 24 73 83 ou rendez-vous sur le site internet www.varaville.fr.



Mairie

Le secrétariat est ouvert tous les matins, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h, et le mercredi après-midi, de 14 h à 17 h.

2 avenue du Grand Hôtel
Tél. 02 31 91 04 74 – Fax 02 31 91 94 44
mairie.varville@wanadoo.fr
www.varville.fr

Permanence des élus

Le maire : Joseph Letorey

- Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.
- Sur rendez-vous en mairie.

Les adjoints :

Anne-Marguerite Le Guillou,
Jean Lebègue, Vincent Grosjean

- Sur rendez-vous en mairie.

Communauté de communes

Normandie Cabourg Pays d'Auge



ZAC de la Vignerie – Rue des Entreprises
BP 10056 – 14165 Dives-sur-Mer Cedex
Tél. 02 31 28 39 97
accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr
www.normandiecabourgpaysdauge.fr

Numéros utiles



Varville Infos / Agence postale communale

39 bis avenue Président René Coty
Tél. 02 31 24 73 83
contact@ot-varville.fr
www.varville.fr

Bibliothèque municipale

50 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 03 27
bibliotheque.varville@orange.fr
www.bibliotheque-varville.fr

Médecins

Dr. Moulin-Stark Émilie, Jeanne Mathilde,
Varin Sophie
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 24 45 27

Kinésithérapeutes – Masseurs

Aumont Virginie, Ledorze Marion,
Moreau Juliette, Tremblay Stéphane
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 43 99 83

Chirurgiens-dentistes

Dr Hamelin François
15 avenue du Général Leclerc, à Cabourg
Tél. 02 31 91 90 09

Dr Hurpé Nadine
57 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 06 09

Dr Lemaréchal Jean-Robert
55 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 01 81

Dr Lemonnier Caroline
Résidence Rimbaud – Allée des Poètes,
à Merville-Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 47 33

Dr Vicogne Frédéric
55 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 01 81

Infirmière

Gourdin Sylvie
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 50 10 95 78

Ostéopathes

Fouques Milène et Pottier Laure
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 43 90 72

Échographiste

Dr Zerga Nadir
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 29 89 68

Pédicure-podologue

Misto-Sanz Caroline
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 07 10 65 / 06 16 21 49 95

Praticienne en psychothérapie et hypnose

Lemasle Mathilde
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 06 62 49 15 40

Vétérinaires

Dr Boulicault-Sichman Anne-Marie
10 avenue des Dunettes, à Cabourg
Tél. 02 31 24 40 00

Dr Herrmann Valérie
7 avenue de Parie, à Merville-Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 00 13

Dr Sourbé Pascal
10 avenue des Dunettes, à Cabourg
Tél. 02 31 24 48 48

Ambulances (Inter Ambulances)

22 rue du Champ-de-Foire, à Dives-sur-Mer
Tél. 02 31 24 15 15

Artisan Bruno Mary Taxi

Tél. 06 85 08 30 63

La Tribu de Sapeur (refuge et fourrière pour chiens)

Les Grands Baux – Route de Caen, à Varville
Tél. 06 50 96 39 60 / 09 81 88 47 33

Numéros d'urgence

Numéro d'urgence : Tél. 112

Police municipale

Tél. 02 31 24 08 00

Gendarmerie nationale

Tél. 17 / 02 31 15 07 28

Pompiers : Tél. 18

SAMU : Tél. 15

Centre anti-poisons de Rouen

Tél. 02 35 88 44 00

Enedis (urgence dépannage électricité)

Tél. 09 726 750 14

GrDF (urgence sécurité gaz)

Tél. 0 800 47 33 33

SAUR (urgence dégâts des eaux)

Tél. 02 14 37 40 09



MAIRIE DE VARAVILLE

2 avenue du Grand Hôtel • 14390 Varaville

Tél. 02 31 91 04 74 • Fax 02 31 91 94 44

mairie.varaville@wanadoo.fr • www.varaville.fr